



Sud

Sud Auto Peugeot Citroën
Sud Bosch
Sud FagorBrandt
Sud Fenwick-Linde
Sud Industrie Basse Normandie
Sud Industrie 35
Sud Métaux 27
Sud Métaux 33
Sud NCR
Sud Renault

Journal de l'Union syndicale Solidaires Industrie
93 bis rue de Montreuil – 75011 Paris

N° 3 – Mars 2007
<http://solidaires-industrie.org>

Le ministre et l'ouvrière

La chasse aux voix est ouverte et les candidats se précipitent dans les usines pour donner une nouvelle image de la classe ouvrière « souffrante et méritante ». Le plus médiatisé, le plus populiste à ce niveau est, largement en tête, le ministre de l'intérieur qui en rajoute des tonnes sur son affection à l'égard des ouvriers. Au Creusot chez Alstom, dans l'Aisne à Saint Quentin il trouve que « *les usines sont un monde solidaire* » que « *les ouvriers sont les résultats d'une certaine forme de civilisation* », que « *les usines c'est pas foutu* », qu'« *il est normal que les ouvriers profitent de la croissance* », qu'« *être ajusteur depuis 30 ans avec 1 250 € de salaire c'est pas normal* ». Il regarde les tours, les fraiseuses dans les usines avec la même affection que son collègue Chirac au salon de l'agriculture quand ce dernier touchait le cul des vaches. Le mépris est à son comble quand on sait que son programme vise à réduire dès son élection le droit de grève et s'attaquer aux retraites des cheminots et des régimes spéciaux. Qui est responsable des fermetures d'usine ? Des bas salaires ? De la dérégulation du code du travail ? Qui voulait renforcer encore la précarité du travail avec le CPE ?

Il est clair que notre organisation syndicale ne s'engagera pas dans la campagne électorale, ni auprès des « trois B » (Besancenot, Bové, Buffet) ni pour D. Voynet ou A. Laguillier (pour ne citer que les principaux qui ne paient pas l'impôt sur la fortune !) et pas davantage pour les autres ! Notre engagement syndical respecte les valeurs d'indépendance et on a vu les difficultés rencontrées par les salarié-e-s quand, dans un temps encore proche, la CGT suivait totalement le PCF ou quand la CFDT n'avait plus aucune critique envers les gouvernements Mitterrand après 1981 : désyndicalisation, casse de l'industrie, deux millions d'emplois ouvriers supprimés en trente ans !

Cela ne signifie pas que nous n'ayons rien à dire, que nous respecterons une « pause sociale électorale », notre combativité n'a pas de raison de ne pas s'exprimer. Les exemples récents des ouvrières du textile chez Aréna (voir en pages intérieures) dans la Gironde ou de nos camarades de chez Moulinex à Caen qui se battent toujours, après 5 ans de lutte, pour leurs indemnités de plan social, devraient rappeler aux principaux candidats que la classe ouvrière sous sa forme combative est toujours présente, même si elle a été affaiblie par leur politique.

Récemment, ce sont les ouvrières qui ont pris le devant de la scène sociale. Il faut rappeler au maire de Neuilly qu'il n'y a pas que les ajusteurs et les fondeurs dans la classe ouvrière. En 2007, sur les 6 millions d'ouvriers recensés par l'INSEE en France (25 % de la population active employée), 2 millions sont soumis aux tâches répétitives et non qualifiées et sur ces 6 millions : un sur cinq est une... ouvrière. Confrontées le plus souvent aux travaux les plus répétitifs, les plus mal payées, victimes de la double journée de travail, elles ont aussi, en cas de séparation familiale, la garde des enfants et sont en tête des familles monoparentales par rapport à leurs collègues ouvriers. Ce journal vise à leur rendre leur place, comme a pu le faire notre camarade Danielle chez Moulinex.

L'actualité, pour les syndicalistes ce sont les négociations annuelles sur les salaires (Renault Trucks et Maubeuge, SPS/Safran, NCR, Alstom, etc.). Nous évoquerons aussi les drames récents dus à l'intensification du travail et au stress (Renault Guyancourt).

La place manque dans cet éditorial pour dénoncer le borgne populiste qui lançait déjà, en 2002, un appel aux ouvriers, marins, paysans... avec des accents des années 1930 mais nous faisons confiance aux lecteurs de Solidaires Industrie qui savent expliquer auprès de leurs collègues ce que sont les figures répugnantes de l'extrême droite.

Moulinex libère la femme

Le créateur du presse-purée, qui avait inventé ce slogan célèbre et provocateur dans les années 1960, après de multiples rebondissements « libérait » 3 250 de ses ouvrières en 2001 dans ses cinq usines de Basse-Normandie. Une partie des ouvrières (1 856) restantes était reprise par SEB. Le gouvernement Jospin de l'époque et son ministre de l'industrie Christian Pierret avaient promis aux ouvrières licenciées un plan social exemplaire.

Le six février 2007, au tribunal des prud'hommes de Caen, 597 ouvrières Moulinex avec l'appui de SUD Industrie Basse-Normandie et de la CFDT dénonçaient les irrégularités du plan « social » et l'absence de reclassement, et demandaient deux à trois ans de salaires soit 50 000 € d'indemnité.

En fait la société SEB qui a repris les brevets, la marque, les moyens de production et uniquement trois sites (Saint-Lô, Mayenne-Fresnay) a fait une belle opération financière avec la reprise partielle en octobre 2001. L'absence de réindustrialisation des bassins d'emplois avec l'aide de 103 millions d'euros financée par l'Etat, la région Basse-Normandie et les conseils généraux des départements touchés n'a pas permis les reclassements annoncés. Elle est en même temps l'exemple d'une belle gabegie financière. Les 597 plaignantes dénonçaient au tribunal l'illégalité des licenciements, l'absence d'offres d'emplois réels (prévues par le plan « social ») et le non respect des critères sociaux (ancienneté, charges de famille...) de ce même plan.

Après cinq ans de lutte : « *On espère que ce ne sera pas vain, que le procès ait enfin lieu est une grande joie* » a déclaré une ouvrière. Maintenant retraitée, venue en soutien, Marie-Ange trouve que « *c'est beau d'en arriver là après s'être autant battu* ». Pour Marie Gisèle Chevalier « *être acteur de notre procès, comme on le voulait est déjà une victoire* ». Mauricette, 55 ans, habite Démouville. Avec ses trois soeurs, elle travaillait

chez Moulinex, à Cormelles. « *J'espère une justice* » insiste-t-elle, comme ses anciennes collègues ouvrières. « *On a été mises à la porte comme des malpropres, alors que les patrons se sont enrichis avec notre travail. On s'est retrouvées sans rien. J'ai deux soeurs au RMI* ». Il faut préciser que le dernier PDG de Moulinex a réclamé 176 000 € d'indemnité pour licenciement économique et que son prédécesseur P. Blayau était parti avec 1,7 million d'euros !

Les chiffres officiels ne sont pas ceux des salariés. « *98 % de reclassement ? Certainement pas. Entendre ça nous met la haine* » s'insurge Marie Gisèle Chevalier. Danielle Morvant, ancienne Moulinex et ex-députée SUD chez Euromoteurs Carpiquet (dernier avatar Moulinex), défend 36 dossiers d'ouvrières qui travaillaient sur le site de Cormelles-le-Royal et de Bayeux, elle décrit : « *beaucoup de personnes encore au RMI, qui n'ont plus rien. D'autres qui se sont suicidé(e)s. Combien se sont retrouvées sur le carreau à plus de 50 ans, sans avoir eu aucune formation continue au préalable chez Moulinex ?* ». Plusieurs centaines de personnes qui n'ont pas retrouvé de travail sont en fin de droits (150 sont encore demandeurs d'emploi en situation très précaires et près de 300 sont encore sans emploi). Elles se sont retrouvées pour certaines après 30 ans d'usine avec un congé de conversion, cinq mois sans rien, puis les Assedic et enfin à 55 ans l'allocation travail amiante : 970 € par mois.

Ce procès dont le jugement sera rendu le 11 septembre prochain est un encouragement pour tous ceux/celles qui luttent contre les délocalisations, les licenciements. Cinq ans après avoir été « libérées », 600 ouvrières continuent de lutter pour obtenir des indemnités décentes quand leurs patrons sont partis avec des « parachutes dorés » dont le premier avec 1 700 fois le SMIC d'indemnité.

Solidaires Industrie soutient leur combat qui après tant d'autres est une nouvelle preuve qu'on peut résister à la fatalité, à l'économie libérale et aux licenciements.

Résultats d'élections professionnelles

SUD Auto Peugeot Citroën à Aulnay-sous-Bois (93)

SUD progresse malgré le chantage à la fermeture par la Direction et le « syndicat » SIA (ex-CSL), et obtient deux élus DP et un au CE avec 9 % des voix (SIA 36 %, CGT 36 %, CFDT 8 %, FO 7 % et CFTC 4 %).

SUD Renault à Cergy (92)

Après trois procédures en justice pour faire reconnaître sa représentativité, SUD a enfin pu se présenter aux élections des délégués du personnel et a obtenu pour la première fois deux élus avec 13 % des voix (CFDT 34 %, FO 31 %, CGT 17 % et CFTC 5 %).

SUD Thomson R&D à Rennes (35)

SUD reste de loin le premier syndicat avec 7 élus sur 12 au CE et 46 % des voix (CGC 29 % et CFDT 25 %).

Un aveuglement criminel

Un cinquième salarié de Renault Guyancourt s'est suicidé : le troisième en quatre mois...

La Direction de Renault qui jusque là se défendait par une comparaison douteuse avec « *un taux de suicide comparable à une ville de 12 000 habitants* », parle aujourd'hui d'un « *échec collectif* ». Une dernière dérobade pour englober y compris les collègues dans ce drame, alors que c'est l'employeur qui est l'unique responsable de la santé physique et morale des salariés dans l'entreprise !

Constatant la dégradation du climat social chez Renault, les syndicats SUD et CGT se battent depuis plusieurs mois au CHSCT pour qu'une enquête indépendante soit mise en place. Mais la Direction et les syndicats CGC et CFTD (majoritaires) s'y sont jusqu'à présent refusé. Par contre la Direction a lancé, après les directives de Carlos Ghosn, une enquête sur « *l'engagement* » des salariés dans la réussite du « *Renault Contract 2009* »...

S'il fallait s'en convaincre, les pressions toujours plus fortes sur les salariés pour satisfaire un appétit de profits jamais rassasié, comportent des risques de mort !

La Direction de Renault n'a certainement pas souhaité ces drames. Mais nul ne peut nier que ces drames sont le résultat d'un management par le stress, par la peur et le mal vivre. En cela, l'aveuglement d'une Direction comme celle de Renault est criminel. Car malheureusement cette méthode de management n'est pas particulière à Renault et existe dans toutes les entreprises. Cette politique se traduit par :

- l'augmentation des objectifs ;
- la diminution des moyens ;
- la dégradation des conditions de travail ;
- le maintien d'une politique salariale au plus bas ;
- l'obligation des heures supplémentaires.

Comme le code du travail le prévoit, les syndicats SUD et CGT de Renault renouvellent leur demande pour qu'une expertise indépendante, sur les risques de troubles psychosociaux dans l'entreprise, se mette en place et le plus rapidement possible.

Avec SUD Renault, Solidaires Industrie se bat au quotidien pour changer la vie dans l'entreprise. Ce combat pour la justice sociale ne s'arrêtera pas tant que subsistera l'insécurité sociale pour les salariés.

Bienvenue aux camarades de SUD Auto Peugeot Citroën

Nous enregistrons l'adhésion à Solidaires Industrie des camarades de deux usines de la Région Parisienne : Sud Auto chez Peugeot Citroën à Aulnay-sous-Bois (93), et Sud Auto Peugeot Citroën à Poissy (78). Des camarades qui vivent des conditions difficiles dans de

grosses usines d'assemblage automobile avec une présence encore importante de syndicats pieds et poings liés au patronat comme l'ex-CFT-CSL, devenue SIA à Aulnay ou Force Ouvrière à Poissy.

Nous souhaitons la bienvenue à nos camarades, et nous les assurons de notre total soutien dans leur combat actuel pour les salaires (voir en page suivante) ainsi que pour les combats futurs !

Arena : maintenir l'emploi en Libournais ou garantir les revenus

Solidaires 33 et SUD Métaux 33 ont apporté leur soutien aux ouvrières du textile de chez Arena.

La marque de maillots de bain qui équipe la championne Laure Manaudou « *a de l'ambition pour les nageurs* », beaucoup moins pour les 169 ouvrières à Libourne dont l'usine va être délocalisée en Chine ! Les salariées ont bloqué les stocks pour défendre leur outil de travail et garantir leurs revenus. C'est à nouveau des licenciements qui interviennent dans une entreprise prospère qui fait des profits.

Dans toutes les situations, Solidaires Industrie revendique le droit de tout individu de disposer d'un emploi avec la création d'un nouveau statut du salarié reposant sur trois grands principes : continuité du contrat de travail, obligation de formation et de reclassement au moins au même niveau de qualification, financement mutualisé entre toutes les entreprises au moyen d'une cotisation sociale. Pour Arena nous soutenons l'exigence du collectif de soutien d'un moratoire suspensif sur la fermeture afin d'envisager, avec tous les acteurs, toutes les possibilités pour pérenniser et maintenir cette entreprise de l'industrie textile.

C'est le temps des négociations salariales, mais pour les salariés il ne reste que des noyaux de cerises. Les cerises et le gâteau sont pour les actionnaires !

A SPS (Sneema Propulsion Solide, Groupe Safran)

Après sept réunions la Direction a annoncé, pour les ouvriers et ATAM, 1,5 % d'augmentation générale (1,1 % au 1^{er} janvier et 0,4 % au 1^{er} octobre 1007) avec un talon de 30 € au 1^{er} octobre. Le budget des augmentations individuelles sera de 1,4 % au 1^{er} juillet. Pour les ingénieurs et cadres, le budget des augmentations individuelles sera de 3,2 %, et il sera attribué une prime exceptionnelle de 4 %.

SUD SPS a participé aux négociations et a décidé de ne pas signer l'accord salarial. Pour SUD pas plus les revendications de l'intersyndicale que celles de SUD n'ont été prises en considération. De plus la Direction sème le trouble en introduisant des mesures d'accompagnement pour les départs en retraite et pour les temps partiels.

Renault-Trucks : 85 millions d'euro en 1985 pour les actionnaires (8 200 € pris à chaque salarié)

Après deux réunions la Direction a annoncé, pour les ouvriers et ATAM, 2,2 % d'augmentation générale (1,2 % au 1^{er} mars et 1 % au 1^{er} octobre), avec un talon de 25 € au 1^{er} mars. Les salaires de base à l'embauche passeront de 1 264 € à 1 315 € (1 300 € pour les apprentis et les intérimaires). En vertu de la loi de décembre 2006, la direction ajoute un supplément de 163 € à la prime d'intéressement. Pour les travailleurs postés, la prime dite « indemnité de casse croûte » sera augmentée de 30 € mensuel pour les salariés embauchés ou passés en 2x8 depuis fin 1999 – date de l'application de l'accord ORTT. En effet, depuis, les nouveaux postés voyaient leur prime amputée de 7,5 minutes par jour. Côté augmentations individuelles, les ouvriers auront un budget de 1,2 % et les ATAM de 1,4 %. La direction exige un accord unanime des syndicats représentatifs.

SUD Renault-Trucks a dénoncé cette exigence d'unanimité, un déni de démocratie. Il a considéré que les mesures ne faisaient pas le compte même si elles prenaient en compte en partie des revendications, pour les bas salaires, les minima à l'embauche, la prime pour les postés, un plus pour les efforts imposés en 2006. Pour SUD Renault-Trucks la direction n'a pas tout donné.

Sur le plan de la mobilisation sur le site de Blainville, le seul ou SUD est présent (48 % aux élections), il y a eu trois débrayages, dont deux à l'appel de SUD, CGT et FO, et un à l'appel de la CFDT. 700 à 800 salariés ont participé aux deux premiers pour un effectif de 2 400 personnes. A l'issue du 3^{ème} débrayage, après l'annonce des mesures de la Direction, il a été décidé de suspendre le mouvement au vu du nombre de grévistes (400) qui était en forte diminution. Il n'y a eu qu'un seul appel dans les autres sites en ordre dispersé pour les syndicats institutionnels.

SUD Renault-Trucks a proposé à la CGT de consulter ensemble les salariés avant de signer ou non l'accord. La CGT a refusé. SUD consultera quand même et adhérera ou non à l'accord. SUD Renault-Trucks n'a pas participé aux séances plénières de la négociation, mais a envoyé une pétition avec les revendications, signée par 1 450 salariés et la Direction a convoqué SUD à Lyon le lendemain de chacune des deux réunions.

Alstom d'Indre et Loire est restée inflexible

Les négociations se sont achevées sur 2,8 % d'augmentation individuelle avec un talon de 35 €, un salaire minimum de 1 425 € et une prime exceptionnelle de 750 €. SUD ne signera pas.

Pas d'augmentations à National Cash Register

Il n'y aura pas d'augmentations de salaire cette année encore chez NCR. Comme il n'y en a pas eu en 2006, comme il n'y en a pas eu l'année d'avant comme l'année d'encore avant. « *Ce sont les négociations qui sont obligatoires, pas les augmentations* » pourrait déclarer la Direction. Et de choisir la période des vacances scolaires pour « négocier » avec les syndicats trop peu présents en cette période.

Plus choquant encore, bien que de l'aveu même de la Direction la qualité de service se soit améliorée durant l'année 2006, que des marchés aient été obtenus grâce à l'implication et la réactivité des techniciens en clientèle, les personnels concernés ne toucheront pas leur prime du mois de mars, sous prétexte qu'ils n'ont pas été bons, n'ayant pas respecté on ne sait quelle procédure qui change tout le temps pour, justement, qu'on ne puisse pas atteindre les objectifs. A moins que la Direction ne fasse machine arrière de peur d'un conflit social.

La Direction se retranche encore une fois derrière une conjoncture économique difficile et des augmentations « au mérite », c'est-à-dire à la tête du client, bien plus confidentielles qu'une augmentation générale compensant l'augmentation du coût de la vie et la dégradation du pouvoir d'achat.

Dans le même temps, notre super PDG, Bill Nuti, ferme des usines et achète un nouveau jet privé parce que l'ancien est démodé. Il devait venir en France le 12 mars mais il a finalement annulé sa visite. Aurait-il peur des syndicats ?

Grève à Maubeuge Construction Automobile

Cette filiale de Renault qui fabrique la Kangoo dans le Nord de la France était en grève le 19 février pour l'augmentation générale de salaire. Une intersyndicale s'était formée (CFTC, SUD et SL) pour demander une hausse du pouvoir d'achat équivalente à la perte de 5 % évaluée par les syndicats. La Direction de MCA / Renault ne proposait que 1,6 % (1 % en mars et 0,6 % en octobre). La grève de deux heures minimum n'a rassemblé que 10 % du personnel. Nous expliquons ce chiffre faible par la pression qu'a exercée la Direction sur les salariés de l'usine. Pour autant les syndicats ne baissent pas les bras et envisagent d'autres actions à venir. Comme ailleurs, chez Renault, « *l'entreprise marche à grands coups de primes dont l'attribution fluctue en fonction du volume de production et de la cadence* ». Pour nous, ces conditions difficiles, qui créent des drames ailleurs, chez PSA, à Charleville Mézières, doivent être prises en compte pour augmenter les salaires.

Grève à Peugeot Citroën Aulnay-sous-Bois

Depuis début mars, 400 ouvriers des lignes de montage bloquent la production pour obtenir des augmentations de salaire (300 € tout de suite et pas de salaire inférieur à 1 525 € net), la diminution des cadences et l'embauche des intérimaires. L'intersyndicale CGT-SUD-CFDT-UNSA appelle à l'extension dans les autres usines du Groupe, ainsi qu'à la solidarité de tous.

Thomson R&D France : à suivre

En 2007 Thomson versera à ses actionnaires plus de 86 millions d'euros, soit 10 % de plus qu'en 2006. Cela représente 3 285 € pris à chaque salarié du Groupe, ce qui nous donne une idée de revendication pour les négociations salariales qui débutent...